

Rapport Concours Cachan 2011. Economie, épreuve écrite d'admission

Jury : Marie Laure Cabon-Dhersin, Claudine Desrieux, Frank Bien, Guy Gilbert.

Sujet : Dépenses publiques et activité économique

Notes (/20) (NB : les résultats ci après concernent l'ensemble des copies d'économie, copies des candidats au concours de l'ENS Cachan et copies de candidats au concours de l'ENSAE)

- Nombre de candidats concernés : 282
- Nombre de candidats absents : 79
- Absence de copie blanche.
- Nombre de copies : 203
- Note minimum : 0 /20
- Note maximum : 16/20
- Moyenne : 7,11
- Ecart- type : 3,45

Dans le prolongement des années précédentes, le sujet proposé cette année s'inscrivait parfaitement dans le programme du concours. Les résultats d'ensemble en sont d'ailleurs assez similaires même si l'on peut noter une légère baisse, en moyenne et en dispersion.

Le traitement du sujet ne devait comporter aucune difficulté compte tenu de la teneur très « classique » de la question proposée aux candidats. Pourtant, étonnamment, le sujet ne semble pas avoir facilité la tâche des candidats.

Au niveau de l'introduction, le jury a pu constater des efforts par rapport aux années précédentes. Les copies négligeant la rédaction de l'introduction sont de plus en plus rares. Cependant, la partie introductive de la dissertation comportent encore de nombreux défauts chez la plupart des candidats. Le jury a constaté des difficultés à définir la notion d'*activité économique*. Le rapport entre dépenses publiques et déficit public, ou encore la nature structurelle ou conjoncturelle des dépenses publiques ont été très peu discutés dans la plupart des copies. Il était pourtant essentiel d'éclaircir ces points dès l'introduction pour construire au mieux la suite de la dissertation et fixer un choix de problématique.

En l'occurrence, il s'agissait sur le sujet proposé, d'étudier les effets à attendre des dépenses publiques sur l'activité économique et non le contraire. Toute problématique qui permettait de discuter l'impact positif et négatif à attendre en matière de régulation conjoncturelle (en mettant l'accent sur les problèmes de financement de la dépense publique) et sur l'efficacité

productive d'une économie (production de biens publics en insistant sur les imperfections de décision politique) était considérée pertinente.

Pour aborder cette question de l'impact de la dépense publique sur l'activité économique, plusieurs types d'organisation de la dissertation permettaient de traiter correctement du sujet :

1) Un découpage court terme/long terme permettait d'étudier l'impact des dépenses sur la régulation conjoncturelle (l'activité de court terme) puis sur l'activité de long terme (sachant que le jury n'attendait pas de connaissances particulières sur les théories de la croissance, considérées comme hors-sujet).

2) Un autre découpage pertinent pouvait être établi autour de deux approches en terme d'impact A) l'impact indirect des dépenses publiques sur le niveau de l'activité, B) l'impact direct des dépenses publiques sur l'efficacité productive de cette activité.

3) Enfin, le traditionnel découpage micro/macro était également justifié. Sur un plan macroéconomique, la notion de régulation conjoncturelle renvoie à l'étude des variables qui sont liées au niveau d'activité comme le niveau d'emploi et le niveau de prix. Sur le plan microéconomique, le candidat pouvait retenir les effets de redistribution, de réallocation des ressources permises par la dépense publique et développer une discussion autour des critères de justice et d'efficacité sociale (économie publique).

A propos du niveau des connaissances, le jury s'attendait à une présentation explicite de la théorie keynésienne et du modèle IS/LM. Finalement, peu de candidats ont mené à bien l'exercice qui consistait à présenter clairement la demande globale, l'effet du multiplicateur de dépenses publiques, le frein monétaire et l'effet d'éviction. Beaucoup de candidats ont négligé les effets indirects du financement de la dépense publique : la création monétaire perturbe le signal de prix (sous condition qu'on reprenne le modèle IS/LM à prix flexible) et induit une baisse de l'efficacité du multiplicateur ; le financement par l'impôt, en diminuant le revenu disponible a un effet direct dépressif sur le niveau d'activité (visible dans le multiplicateur). Mais en plus, l'impôt étant prélevé sur les revenus de l'effort, il a également un impact indirect désincitatif. Cet effet peut être décrit par la courbe de Laffer. Enfin, le modèle IS/LM présente la dette publique comme une sorte d'injection ex-nihilo dans le système économique. Lorsqu'on adopte une représentation inter-temporelle de l'économie, on perçoit que la dette émise aujourd'hui sera plus tard remboursée grâce à la perception d'impôt. Si les agents économiques ont un horizon temporel long et qu'ils épargnent plus pour se prémunir contre cette hausse future de leurs impôts, alors on retrouve le principe

d'équivalence Ricardienne, à savoir que la dette publique est équivalente à de l'impôt du point de vue de son impact économique.

Toute dépense publique doit être financée, or il n'existe pas de financement qui n'ait pas d'effets pervers, même si ceux-ci sont difficiles à quantifier. Il est donc difficile de dire, à priori, si le multiplicateur de dépense publique va être positif, et donc si l'impact de la dépense publique sur le niveau d'activité va être positif ou négatif ; les économistes se devant de réserver leur pronostic au cas par cas.

Si le sujet exigeait de cerner l'impact indirect des dépenses publiques sur l'activité économique, il ne fallait pas oublier que les dépenses publiques ont une utilité en elles-mêmes. Pour cela, développer le cadre théorique de l'économie publique était nécessaire. Sur ce point, beaucoup de candidats ont retenu le bien « éducation » comme exemple de bien public, ce qui est discutable au regard de la littérature existante. Enfin, les imperfections du processus de décision politique ont été peu discutées par les candidats. Compte tenu du très grand nombre de décisions concernant les dépenses publiques, il n'est pas possible pour les individus de décider directement. La décision publique est donc déléguée à certains individus ou à certaines institutions. Lorsque le comportement du mandaté n'est qu'imparfaitement observable et contrôlable, il peut y avoir une déviation significative entre décision collective et intérêt collectif qu'il était nécessaire de discuter (paradoxe de Condorcet, paradoxe de l'action collective,...).

Le jury a déploré les hors-sujets qui portaient principalement sur les externalités et le monopole public. Par ailleurs, des comparaisons entre politique budgétaire et politique monétaire ou encore des discussions sur les théories de la croissance autour du modèle avec capital humain de Lucas n'étaient pas pertinentes et apportaient peu d'éléments de réponse au sujet.

Enfin, comme l'année précédente, une absence quasi-totale de références chiffrées, de faits stylisés a été observée, ce qui était pourtant très naturellement attendu sur un tel sujet.